



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2019-401

PUBLIÉ LE 21 NOVEMBRE 2019

# Sommaire

## **GHU Paris psychiatrie & neurosciences**

75-2019-11-21-001 - Délégation n°2019-067 DELEGATION DE  
SIGNATURE DIRECTION GENERALE (2 pages)

Page 3

**GHU Paris psychiatrie & neurosciences**

**75-2019-11-21-001**

**Délégation n°2019-067**

**DELEGATION DE SIGNATURE**

**DIRECTION GENERALE**

## **DELEGATION DE SIGNATURE DIRECTION GENERALE**

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35 ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Monsieur Jean-Luc CHASSANIOL, Directeur du Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) Paris psychiatrie & neurosciences, à compter du 3 avril 2019, notifié le 13 juin 2019 ;
- Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Lazare REYES, Adjoint au Directeur au Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences portant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Vu l'arrêté de nomination de Madame Nathalie ALAMOWITCH au Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences portant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Philippe CHARLES au Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences portant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Vu l'arrêté de nomination de Madame Catherine EPITER au Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences portant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Stéphane PIERREFITTE au Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences portant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- Considérant l'organigramme de la Direction du GHU Paris psychiatrie & neurosciences ;

### **D E C I D E**

#### **Article 1**

En cas d'absence ou d'indisponibilité de Monsieur Jean-Luc CHASSANIOL, Directeur, délégation est donnée à **Monsieur Lazare REYES, Adjoint au Directeur**, à l'effet de signer au nom du Directeur, tous les actes de gestion de l'établissement.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'indisponibilité de Monsieur Jean-Luc CHASSANIOL et de Monsieur Lazare REYES, délégation, en tant que Directeur adjoint chargé de l'intérim, concernant tous les actes de gestion de l'établissement est donnée à :

- **Madame Nathalie ALAMOWITCH, Directrice adjointe chargée des affaires juridiques et des relations avec les usagers,**

- **Monsieur Philippe CHARLES, Directeur adjoint chargé des finances,**
- **Madame Catherine EPITER, Directrice adjointe chargée des admissions et de la facturation,**
- **Monsieur Stéphane PIERREFITTE, Directeur adjoint chargé des innovations technologiques et du système d'information.**

### **Article 3**

Le Directeur adjoint chargé de l'intérim doit informer de tout évènement d'une gravité sérieuse affectant le fonctionnement de l'établissement dont il a la responsabilité déléguée au Directeur et à l'Adjoint au Directeur.

### **Article 4**

La présente délégation sera notifiée pour information au Président du Conseil de Surveillance, à la Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, à la Délégation Départementale de Paris, à la Trésorerie Principale, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

### **Article 5**

La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 21 novembre 2019

Jean-Luc CHASSANIOL

Directeur